

- **APPOUVE** par 15 POUR, le choix de la société ADPG notée ci-dessus pour le mobilier du cabinet dentaire pour un total TTC de 163 173.01 € ;

-**DONNE** pouvoir à Madame le Maire pour signer l'ensemble des pièces pour ce marché.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.
Suivent les signatures.

Madame le Maire,

Gisèle BONNELLY



Secrétaire de séance

Marie BERNARD

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	15

Séance du 29 JUIN 2026

Date de la convocation
23/06/2026

Date d'affichage
23/06/2026

Objet de la délibération

Approbation choix de la
société ADPG pour les
mobiliers du cabinet dentaire
2026

N° 70/26

L'an deux mil vingt-six et le vingt-neuf juin à 18h30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Gisèle BONNELLY, Maire.

Présents : Mme BONNELLY, M. ICARD, Mme BERNARD, M. BROVELLI, Mme BRAZARD, M. CHABRIER, M. CHOMETTE, M. DIDNIK, M. JEGOU, Mme MIGLIORINI, Mme MOUNIER-SIRE, M. BONHOMME, Mme MALIVEL
Absents : Mme CHEREL donne pouvoir à Mme BONNELLY, Mme TRACOL donne pouvoir à Mme BRAZARD,

Madame le Maire explique la Mairie de Roussillon a lancé une procédure adaptée pour le mobilier du cabinet dentaire, décomposés en deux lots :

- Lot n°1 : Fauteuil et matériel de soins
- Lot n°2 : Instruments de radiologie

Le dossier de consultation des entreprises a été déposé sur la plateforme des marchés publics du 08 mai au 08 juin 2026, 9 entreprises ont téléchargé le dossier. Il y a 1 offre déposée au 08 juin.

Le bureau d'étude a fait l'analyse de l'offre qui rentre dans l'estimation initiale, Madame MAAFER a présenté le lundi 22 juin 2026 son rapport.

Madame le Maire propose que le conseil municipal approuve, pour les mobiliers du cabinet dentaire le choix la société ADPG suivante qui a été validée par la commission le 22 mai 2026 :

N° LOT	OBJETS	SOCIETE	MONTANT HT
1	Fauteuil et matériel de soins	ADPG	68 908.34 €
2	Instruments de radiologie	ADPG	67 069.17 €
TOTAL HT			135 977.51 €
TVA			27 195.50 €
TOTAL TTC			163 173.01 €

Le Conseil Municipal,
Où l'exposé de Madame le Maire,
Et après en avoir délibéré,